



Mesdames et Messieurs les élus-es,

CONSEIL MUNICIPAL

(Conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du CGCT)

Madame la Conseillère Municipale, Monsieur le Conseiller Municipal,

Vous êtes invité(e) à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera :

Le lundi 13 novembre 2023 à 19 heures

Dans la salle de l'Amitié, Place de Roaldès du Bourg.

Ordre du jour :

PROCÈS-VERBAL :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 septembre 2023.

DÉLIBÉRATIONS :

- I – ÉLUS : Avis du Conseil Municipal sur le maintien de la 5^{ème} Adjointe au Maire, Mme Evelyne Derain, dans ses fonctions
- II - FINANCES – BUDGET : Décision modificative n°2 au budget primitif 2023
- III – COMMANDE PUBLIQUE – CRÈCHE : Choix du concessionnaire pour la gestion, l'animation et l'entretien de la structure multi-accueil « Crèche Bambins Constellation » pour la période allant du 01/01/2024 au 31/12/2027
- IV - INTERCOMMUNALITÉ – TOULOUSE METROPOLE : Signature d'une convention de prestation de service pour une mission de Conseil en Energie Partagé (CEP)
- V – URBANISME - DÉNOMINATION : Dénomination de la plateforme du Centre Technique Municipal
- VI - URBANISME - DÉNOMINATION : Dénominations des nouvelles voies communales de l'opération La Plaine
- VII – PERSONNEL - SANTÉ : Adhésion à la convention de participation en santé du CDG31 à compter du 1/01/2024 avec versement d'un montant mensuel unique de 15 €

- VIII – PERSONNEL – FRAIS DE DÉPLACEMENT : Revalorisation des taux de remboursement forfaitaire des frais de repas et d’hébergement au profit des agents en mission

INFORMATIONS DONNÉES AUX ÉLUS(ES) RELATIVES AUX DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS REÇUES DU CM CONFORMEMENT AUX ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CGCT

QUESTIONS ORALES

Fait à SEILH, le 08 novembre 2023

Le Maire,

Didier CASTERA

